

Morneau, Josée

De: Dubois, Véronique
Envoyé: 2 octobre 2015 14:36
À: 'Cédric Chaperon'; Greffe; 'Isabelle Poyau'
Cc: ACEFO (Louis Renault Rozéfort); ACEFQ (Co Pham, Analyste); ACEFQ (Me Denis Falardeau); AHQ-ARQ (Marcel Paul Raymond - Analyste); APCHQ (Me Steve Cadrin & Daniel Simoneau, DSCS); AQCIE-CIFQ (Me Denis Pelletier); AREQ (Me Sophie Lapierre); AREQ (Simon Lacroix-Veilleux, agent de recherche); Association Hôtelière du Québec et Association des restaurateurs du Québec (AHQ/ARQ); FCEI (André Turmel); FCEI (Antoine Gosselin, Analyste); Fraser, Éric; GRAME (Jonathan Theoret, Directeur); GRAME (Me Genevieve Paquet); OC (Jules Bélanger, Analyste); OC (Me Eric David); RNCREQ (Me Catherine Fortier-Pesant); ROEÉ; ROEÉ (Me Franklin S. Gertler); SE-AQLPA (Me Dominique Neuman); Turmel, Simon; UC (Me Helene Sicard); UMQ (Me Martine Burelle); UMQ (Pierre Prévost, Analyste); UPA (Laure Vinsant Le Lous); UPA (Me Marie-Andrée Hotte); Gravel, Sylvie [2]; Lacoste.Helene@hydro.qc.ca
Objet: RE: R-3933-2015 (Réponses du DDR no 1 de la Régie) - demande de délai du RNCREQ

Bonjour,

La Régie de l'énergie accepte l'extension demandée par le RNCREQ du délai pour le dépôt des demandes de renseignements au Distributeur, jusqu'au 5 octobre 2015.

Elle tient toutefois à rappeler le paragraphe 179 de la décision D-2015-153 :

« [179] La Régie juge important de mentionner aux participants que le calendrier réglementaire de cet automne est chargé et que les échéances prévues dans les dossiers tarifaires sont très serrées. En conséquence, et afin de limiter le plus possible les contestations relatives aux réponses du Distributeur, la Régie invite les intervenants à faire preuve de discernement dans les questions posées et le Distributeur à user de flexibilité dans les réponses données. Elle demande à chacun de collaborer afin de permettre un traitement réglementaire efficace du présent dossier. »

Salutations.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie

Québec 

Devez-vous

vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

De : chaperon.cedric@gmail.com [<mailto:chaperon.cedric@gmail.com>] **De la part de** Cédric Chaperon

Envoyé : 2 octobre 2015 11:44

À : Greffe; Dubois, Véronique

Cc : ACEFO (Louis Renault Rozéfort); ACEFQ (Co Pham, Analyste); ACEFQ (Me Denis Falardeau); AHQ-ARQ (Marcel Paul Raymond - Analyste); APCHQ (Me Steve Cadrin & Daniel Simoneau, DSCS); AQCIE-CIFQ (Me Denis Pelletier); AREQ (Me Sophie Lapierre); AREQ (Simon Lacroix-Veilleux, agent de recherche); Association Hôtelière du Québec et Association des restaurateurs du Québec (AHQ/ARQ); FCEI (André Turmel); FCEI (Antoine Gosselin, Analyste); Fraser, Éric; GRAME (Jonathan Theoret, Directeur); GRAME (Me Genevieve Paquet); OC (Jules Bélanger, Analyste); OC (Me Eric David); RNCREQ (Me Catherine Fortier-Pesant); ROEÉ; ROEÉ (Me Franklin S. Gertler); SE-AQLPA (Me Dominique Neuman);

Turmel, Simon; UC (Me Helene Sicard); UMQ (Me Martine Burelle); UMQ (Pierre Prévost, Analyste); UPA (Laure Vinsant Le Lous); UPA (Me Marie-Andrée Hotte); Gravel, Sylvie [2]; Lacoste.Helene@hydro.qc.ca
Objet : R-3933-2015 (Réponses du DDR no 1 de la Régie) - demande de délai du RNCREQ

Bonjour Madame Dubois,

Vous trouverez ci-joint la correspondance et pièce dans le dossier ci-haut mentionné en objet.
Merci de me confirmer votre bonne réception.

Meilleures salutations,

Cédric Chaperon
Responsable énergie et changements climatiques - RNCREQ

Cell : [514 237-5323](tel:5142375323)
Bureau : [514 861-7022](tel:5148617022) #27